



Coiffure Esthétique

SYNDICAT GÉNÉRAL FORCE OUVRIÈRE
des Services de la COIFFURE ET DE L'ESTHÉTIQUE
(S.G. F.O. S.C.E.)

Siège social : FGTA-FO - 15 avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
Tél. : 01 86 90 43 60 - coiffure.esthetique@fgta-fo.org

Bulletin d'adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer au Syndicat Général Force Ouvrière des Services de la Coiffure et de l'Esthétique :

NOM : Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-Mail :

Je souhaite Je ne souhaite pas recevoir les informations syndicales par e-mail.

Appartenez-vous à un Groupe d'entreprise ? OUI NON

Nom de l'Entreprise :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : E-Mail professionnel :

Ouvrier Employé Agent de Maîtrise Cadre

Temps plein Temps partiel

Besoin de renseignements sur vos droits ?
Contactez le service juridique : juridique@fgta-fo.org

COTISATIONS 2022

Table with 2 columns: Category (Salariés à temps plein, Salariés à temps partiel et en contrat de professionnalisation) and Amount (140€, 80€). Includes a note about tax credit.

Vous bénéficiez désormais d'un crédit d'impôt égal à 66 % du montant des cotisations syndicales annuelles versées. Si vous êtes non imposable vous recevrez à compter de maintenant un chèque du Trésor Public.

L'adhésion, après la déduction fiscale, vous revient donc par an, à :

- 47,26 euros pour un temps plein
26,52 euros pour un temps partiel ou un contrat de professionnalisation

Date d'Adhésion : SIGNATURE :

A renvoyer à l'adresse mail ou postale suivante : SGFOSCE - 15 avenue Victor Hugo - 92170 Vanves
01 86 90 43 60 - coiffure.esthetique@fgta-fo.org
https://www.facebook.com/FO.coiffure.esthetique / https://twitter.com/fgtaFO - www.fgtafo.fr